



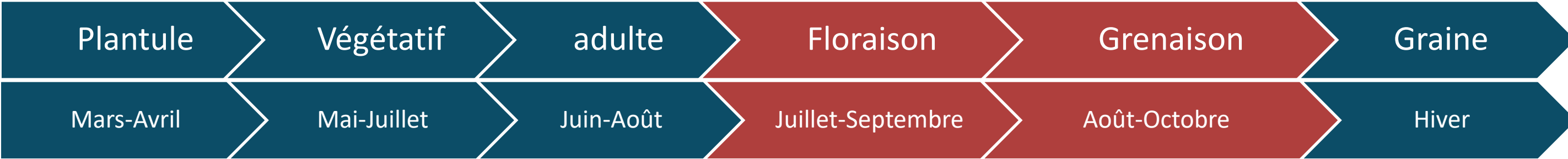
Ambroisie

Mettre en place des partenariats de gestion

Atelier d'information à distance
Lundi 24 avril 2023

Frédéric CARAY – Alexandre GAUTHIER
FREDON AuRA





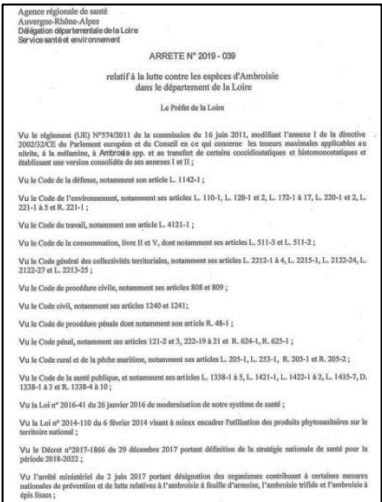
LA PROBLÉMATIQUE AMBROISIE

Risques sanitaires



- En AuRA : 9% de la population est allergique
- 5 grains / m³ d'air suffisent à déclencher des symptômes
- Période émission pollens : d'août à octobre

Réglementation



Avant d'impliquer des acteurs « extérieurs », La collectivité doit ...

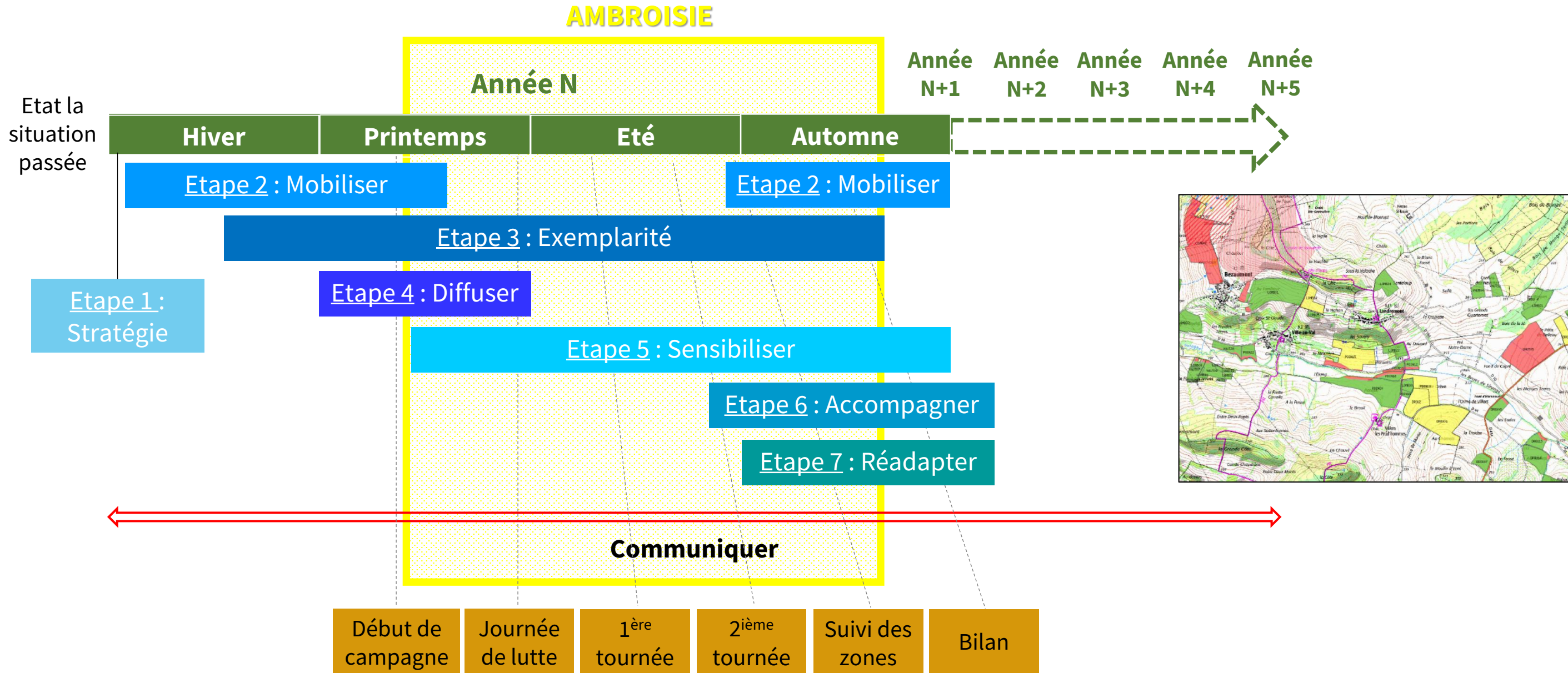
- Prendre connaissance des **obligations réglementaires** concernant la gestion des ambroisies
- Désigner un ou plusieurs **référents 'ambroisie'**
Et s'assurer de leur formation (reconnaissance de la plante, connaissance des stratégies de gestion, prise en charge des signalements, accompagnement des publics touchés ...)
- Définir un **plan d'action**

En
résumé

⇒ Savoir ce qu'elle doit faire, et pour quels objectifs
⇒ Comment elle compte s'y prendre, avec quels moyens (humains, matériels, financiers ...)
... Et le faire savoir aux publics concernés, à sa population

Lutte contre
l'ambroisie :
devoir
d'exemplarité des
collectivités

La construction du plan d'action



Mais les moyens propres de la collectivité peuvent ne pas suffire pour réaliser les actions nécessaires

⇒ **Solliciter des partenaires**



- **Les ressources locales**
- **Les dispositifs / structures de préservation des ressources naturelles ou de l'environnement**
- **Les autres solutions**

Solliciter des partenaires

Les ressources locales

➤ Les agriculteurs

Pour la gestion des zones « d'interface »
(bordures de parcelles agricoles, talus, fossés ...)

- Intérêts partagés
- Echanges de « bons procédés »



Les agriculteurs ont parfois des matériels plus adaptés ou performants que les collectivités



Solliciter des partenaires

Les ressources locales

➤ Les associations locales

Celles dont l'objet est lié à la nature, aux végétaux, à la santé ...
Certaines bénéficient de subventions des collectivités locales.

Participation possible de la collectivité :

- Fourniture du matériel (EPI, sacs poubelle, benne, ...)
- Collation après l'action de gestion

...



Romagnat (63)

Asso. de sauvegarde du patrimoine de Saulzet-le-Chaud





VENDAT
17 JUILLET
9H
SALLE POLYVALENTE
MARCHONS
SUR
L'AMBROISIE
Ouvert à tout public



Arrachage pédagogique de l'ambrosie à Vendat (03)

Partenariat

Jardiniers du Bourbonnais /
Municipalité / Club de la
retraite sportive



Près des Sentiers

Les balades botaniques
À SAINT PRIEST D'ANDELOT (ALLIER - 03)

Samedi 26 Juin
- de 10h à 12h -

Samedi 31 Juillet
- de 10h à 12h -

Samedi 28 Août
- de 10h à 12h -

10€
PAR PERSONNE

LE TEMPS D'UNE BALADE, VENEZ VOUS INITIER AUX PLANTES SAUVAGES.
NOUS OBSERVONS ENSEMBLE LA NATURE, NOUS REPÉRONS QUELQUES-UNES
DES PLANTES QUI VIVENT SUR NOS CHEMINS.

RESERVATION AU 06 58 15 49 81 OU A PRESDESSENTIERS@GMAIL.COM



Solliciter des partenaires

Les ressources locales

➤ Les chantiers participatifs de la commune

Penser à la préparation / l'animation de ces chantiers :

- Communication (avant et après les événements)
- Organisation matérielle
- Sécurisation des sites d'intervention et protection des bénévoles (balisage, gilets, équipements de protection ...)
- Présence d'un élu / agent pour la coordination des actions et l'animation des chantiers (le référent ambroisie)
- « Verre de l'amitié » en fin de chantier



L'AMBROISIE, UN FLÉAU POUR NOTRE SANTÉ !

sa gorge
rhinite 90%
articulaire et eczéma 20%
sa démange
je pleure
sa pique
conjonctivite 75%
je tousse
trachéite, asthme 50%

VEZ PARTICIPER AU CHANTIER PARTICIPATIF DE LUTTE CONTRE CETTE PLANTE INVASIVE ET APPRENDRE À LA RECONNAÎTRE !

Ce chantier sera accompagné d'une information sur la plante, son développement, son écologie, les moyens d'actions et l'organisation de la lutte dans le département de la Lozère.

**JEUDI 22 JUILLET 2021
À MONTBRUN (48)
DE 9H30 À 12H**



CHANTIER PARTICIPATIF
entretien du site de Hierle

**MERCREDI 26 SEPTEMBRE 2018
DE 9H À 16H**

- Présentation du site et de son environnement
- Arrachage de plantes invasives
- Sensibilisation à la préservation des milieux aquatiques

RDV à 9h devant l'église de Pointis-Inard

Participation à la 1/2 journée ou journée complète. Prévoir vos bottes, gants et vêtements de jardinage

INFOS ET CONTACT

Jardins du Comminges
05 61 89 04 87
comminges@cocagnehautegaronne.org
www.cocagnehautegaronne.org

*géré par Nature Midi-Pyrénées www.naturemp.org

Joindre l'utile à l'agréable

AGGLO PAYS D'ISSOIRE VOUS PROPOSE UNE

Randonnée botanique & ambroisie

Rendez-vous le
vendredi 25 juin 2021 à 14h

Au départ de Brenat, venez parcourir 4 km &
... découvrez la flore locale et leurs utilisations possibles avec
Cécile LADEVIE de l'Accueille des pensées ;
... apprenez à repérer l'ambroisie, cette plante nuisible
présente sur notre territoire, avec Frédéric CARAY de
l'association FREDON.

*départ de l'aire de covoiturage de Brenat, située à l'entrée de Brenat
en direction de Sauxillanges

GRATUIT - 40 personnes maximum
Inscription gratuite, mais obligatoire au
Port du masque obligatoire

AGGLO PAYS D'ISSOIRE

la Région Auvergne-Rhône-Alpes

FREDON



Agglo Pays d'Issoire vous propose une

Randonnée botanique & ambroisie

- Guy Lalière, botaniste vous fera découvrir les plantes sauvages du territoire, leurs usages et propriétés.
- Frédéric Caray pour l'association FREDON vous expliquera l'impact de l'ambroisie sur la santé, l'agriculture et la biodiversité.

➤ Randonnée de 6km :
découverte des plantes locales
et exotiques du territoire
mercredi 10 juillet 2019
RDV à l'entrée de Nonette à 9h

GRATUIT - 40 PERSONNES MAXIMUM
Inscription conseillée au 04 73 55 62 70

Sur le parcours :

- Dégustation conviviale de préparations à base des plantes issues de la cueillette du jour et buffet gourmand offert par API.
- Arrachage pédagogique d'ambroisie.

Rendez-vous à l'entrée de Nonette : en venant des Pradeaux / Parentignat au croisement de la RD 722 jusqu'à l'entrée de Nonette ; suivre les panneaux sur place pour accéder au parking.

AGGLO PAYS D'ISSOIRE

la Région Auvergne-Rhône-Alpes

FREDON

ars



EXPOSITION
L'AMBROISIE
Plante allergisante et invasive
Du 8 au 23 Juillet
Médiathèque de Saint Pal de Mons
Visible aux horaires d'ouverture

COMMENT LA RECONNAITRE ?
DANGEREUSE POUR LA SANTÉ

COMMENT LUTTER CONTRE ?

Vendredi 8
balade à la découverte

MAIRIE de Saint Pal de Mons

ars

la Région Auvergne-Rhône-Alpes



Solliciter des partenaires

Les ressources locales

➤ Les établissements scolaires

A envisager dans une démarche pédagogique :

- Notion de plantes invasives / nocives
- Les allergies aux pollens
- Reconnaître l'ambroisie
- Comment lutter contre l'ambroisie

Prévoir une animation en amont de l'action de gestion :
Cap'tain Allergo, exposition commentée, témoignage ...



St-Appolinard (42)

Arrachage pédagogique avec les élèves de l'école primaire communale (06/2022).



Solliciter des partenaires

Les dispositifs / structures de préservation des ressources naturelles ou de l'environnement

➤ Les espaces reconnus d'intérêt écologique, floristique, faunistique ...

Zones bénéficiant d'un classement ou reconnues pour leur caractère remarquable (biodiversité ...) :

Natura 2000 / Espaces Naturels Sensibles / Réserves naturelles / Parcs Naturels / ZNIEFF

Ces espaces peuvent bénéficier de dispositifs de financement et d'accompagnement technique pour la gestion des espèces invasives.

Voir avec les structures gestionnaires de ces sites (CEN, Conseils Départementaux, LPO, Syndicats, ...).



Solliciter des partenaires

Les dispositifs / structures de préservation des ressources naturelles ou de l'environnement

Les espaces reconnus d'intérêt écologique, floristique, faunistique ...

Conservatoires d'Espaces Naturels

Actions visant la préservation du patrimoine naturel

Soutien technique et financier de partenaires publics et privés



Conservatoire d'espaces naturels Allier

Chantier nature
Chantier participatif
sur la Carrière de la Bosse
suivi d'une visite du site
(prévoir un repas tiré du sac)

Samedi 1er octobre 2022
9h30 - Echassières
Parking de Wolframines

Renseignements et inscription obligatoire
auprès du CEN Allier
au 04.70.42.89.34

Organisé dans le cadre des
Chantiers d'automne
Une opération des Conservatoires d'espaces naturels

Union Européenne
NATURA 2000
Office National des Forêts

Conservatoire d'espaces naturels de l'Allier - Maison des associations 03500 CHATEL-DE-NEUVRE
04.70.42.89.34 - conservatoire.allier@espaces-naturels.fr

Les dispositifs / structures de préservation des ressources naturelles ou de l'environnement

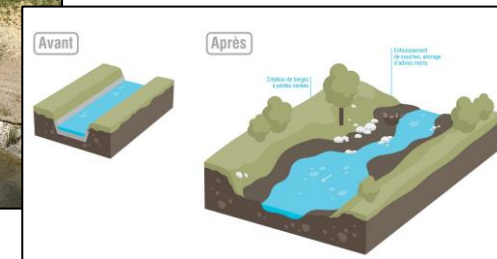
➤ Les milieux aquatiques et leurs abords

Actions de gestion des espèces invasives finançables via :

➤ Les **Contrats Territoriaux Milieux Aquatiques** (programme d'actions pluriannuel pour la reconquête de la qualité des milieux aquatiques) : des partenaires techniques peuvent porter des actions liées au contrôle des EEE

➤ Les Agences de l'Eau dans le cadre de **travaux de renaturation des cours d'eau** (consolidation des berges, reméandrage, suppression de seuils, création de banquettes ...)

➤ Les EPCI au travers de la compétence **GEMAPI** : entretien - aménagement des berges / gestion des espèces invasives (protection de la biodiversité)



Les autres solutions

➤ Service Civique

Dispositif visant à encourager **l'engagement citoyen des jeunes** sur les territoires.

Développement d'**actions d'intérêt général**.

10 domaines d'action possibles :

Solidarité, **Santé**, Education pour tous, Culture et Loisirs, Sport, **Environnement**, Mémoire et Citoyenneté, Développement international et Action humanitaire et Intervention d'urgence, Citoyenneté européenne.

Obligation de tutorat et de formation civique et citoyenne (2 jours mini).

Formuler une demande d'agrément d'engagement de Service Civique (ou possibilité d'intermédiation).

Le programme de Service Civique « Jeunes et Nature » prévoit le déploiement de 1000 missions en faveur de la nature en 2022-2023 (avec formations dédiées sur la thématique environnementale)

L'Agence du Service Civique peut accompagner **les communes rurales** dans leur accueil de jeunes en Service Civique

<https://www.service-civique.gouv.fr/accueillir-un-volontaire/enjeux-prioritaires-service-civique/collectivites-territoriales>



De 16 à 25 ans

6 à 12 mois
d'engagement

600€ d'indemnisation
dont 81% pris en
charge par l'Etat

Les autres solutions

➤ Ateliers et Chantiers d'Insertion (ACI)

Dispositifs permettant à des personnes éloignées de l'emploi de se réinsérer dans le monde du travail.

Contrat de travail particulier (CDDI – 4 mois mini) et accompagnement spécifique (social et professionnel) + formations. Aides financières de l'Etat et des collectivités.

Les organismes qui proposent de ACI doivent être conventionnés par l'Etat (associations, communes, EPCI, CCAS, syndicats mixtes, ONF ...).

Activités d'utilité sociale, répondant à des besoins collectifs non satisfaits (missions environnementales, activités de rénovation).

Les ACI ne doivent pas dépasser 30 % de recettes (vente de produits ou de prestations). Ils peuvent être permanents ou créés pour une durée limitée.



Pas de distorsion de concurrence.

Pas de substitution d'emploi existant.



Solliciter des partenaires

Ateliers et Chantiers d'Insertion

2021

Action de gestion de l'ambroisie sur les rives du Roubion (commune de Sauzet (26))

Arrachage / broyage réalisé par des personnes en réinsertion (Drôme insertion) : plusieurs journées en juin, août et octobre.

Financement : 85% Stop Ambroisie, 15% Commune de Sauzet.

Eco-pâturage par des chèvres et des brebis dans l'été (commande du Syndicat Mixte du Bassin du Roubion et du Jabron).



Commune de
Sauzet



Solliciter des partenaires

Autres dispositifs d'Insertion

07/2017

Initiative du CAO (Centre d'Accueil et d'Orientation) des Vans (Ardèche).

8 réfugiés soudanais et guinéens mis à contribution dans une action d'arrachage de l'ambroisie.



Les autres solutions

➤ Travail d'Intérêt Général (TIG)

Travail non rémunéré réalisé par une personne condamnée, majeure ou mineure (à partir de 16 ans).

Nécessite l'accord du condamné.

Durée selon la nature de l'infraction (20 à 280 heures).

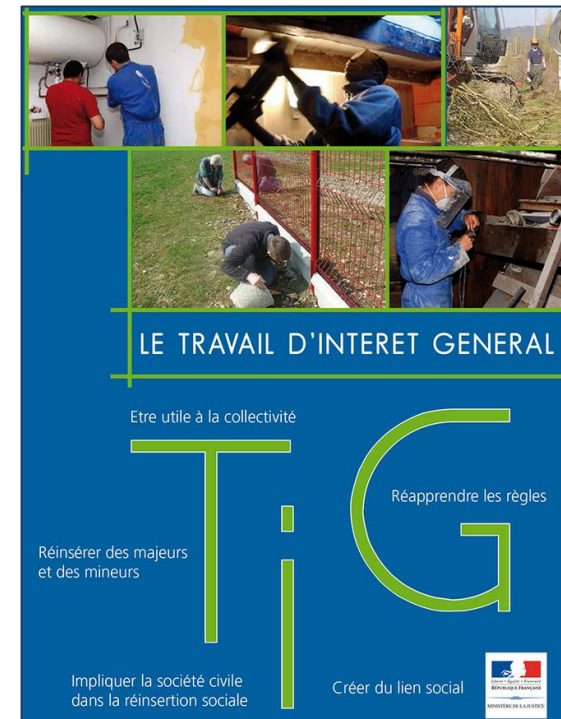
Effectué au profit d'une personne morale de droit public ou privé (si habilitée et chargée d'une mission de service public), d'une collectivité, d'une association habilitée ...

Les travaux proposés doivent présenter une utilité pour la société, et être formateurs pour la personne accueillie.

Travaux collectifs ou individuels.

Désigner un personnel d'encadrement (tuteur).

Encadrement de la structure d'accueil par le Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation.



Nous sommes là pour vous aider N° 13915/03 **cerfa**

Demande d'inscription de travaux d'intérêt général par une collectivité publique ou un établissement public
(Article R. 131-17 du code pénal)

Nous vous invitons à lire attentivement la notice n° 51368 avant de remplir ce formulaire.

Identité et forme de la collectivité ou de l'établissement :

☐ Collectivité publique :
☐ commune de : _____
☐ département de : _____
☐ région : _____
☐ autre : _____

☐ Etablissement public :
Nom : _____
☐ EPA ☐ EPIC

Adresse ou siège social : _____
Complément d'adresse : _____
Code postal : _____ Commune : _____

Identité du représentant de la collectivité ou de l'établissement :

Vous êtes :
☐ Maire ☐ Préfet ☐ Président ☐ Directeur ☐ Autre : _____
☐ Madame ☐ Monsieur

Nom de famille (nom de naissance) : _____
Nom d'usage (exemple : nom d'époux / d'épouse) : _____
Prénoms : _____
Date et lieu de naissance : _____ à _____

Page 1 sur 2

Demander au juge d'application des peines l'inscription des travaux envisagés sur la liste des TIG.

Infos : www.justice.gouv.fr, rubrique « Justice en région »

Contact : juge local d'application des peines ou direction interrégionale des services pénitentiaires



Ambrosie

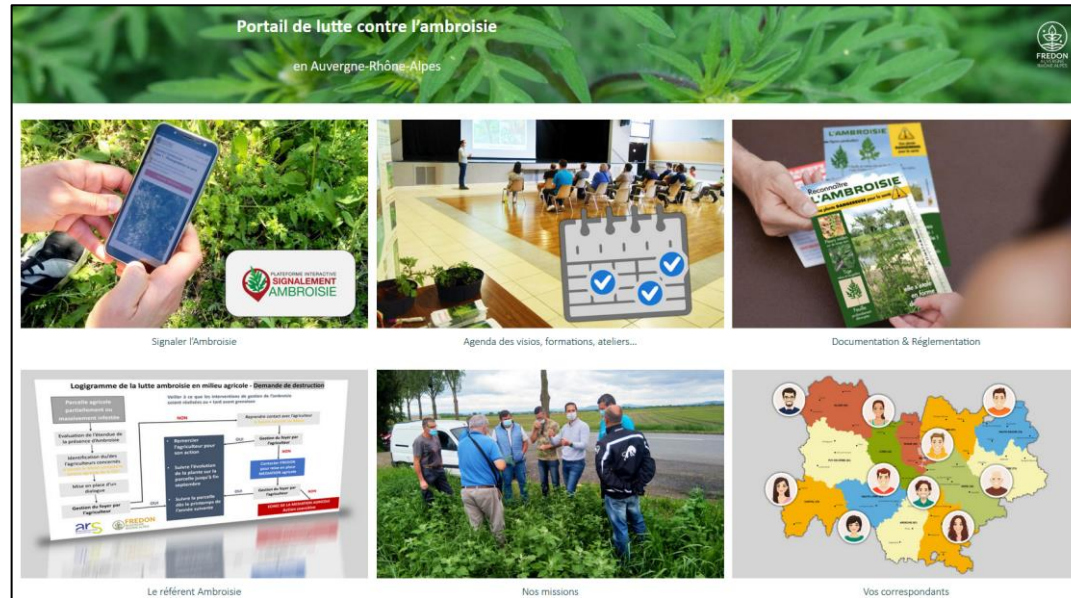
Mettre en place des partenariats de gestion



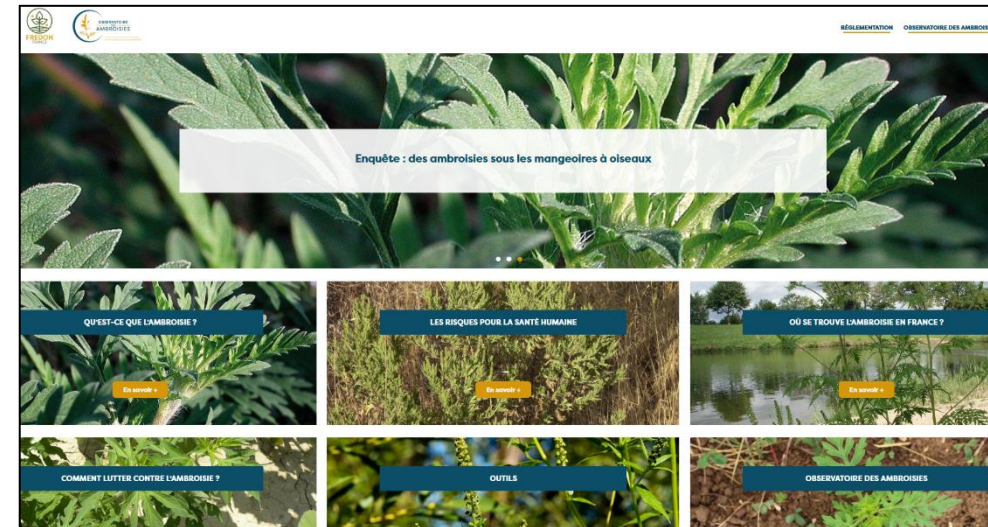
Questions / Réponses

La boîte à outils du référent

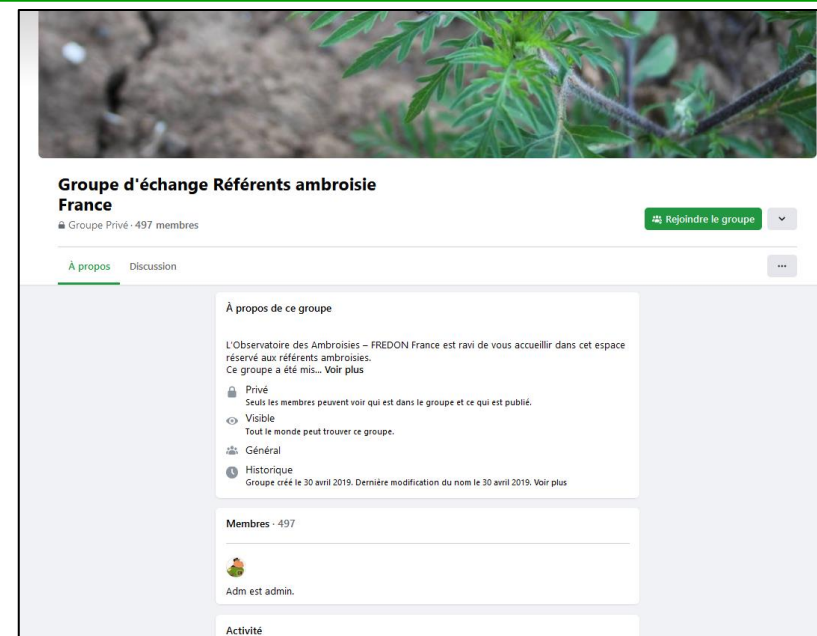
<https://ambroisie.fredon-aura.fr/>



<https://ambroisie-risque.info>



<https://www.facebook.com/groups/2158913344186664/>



L'équipe FREDON AuRA d'animation du plan de lutte



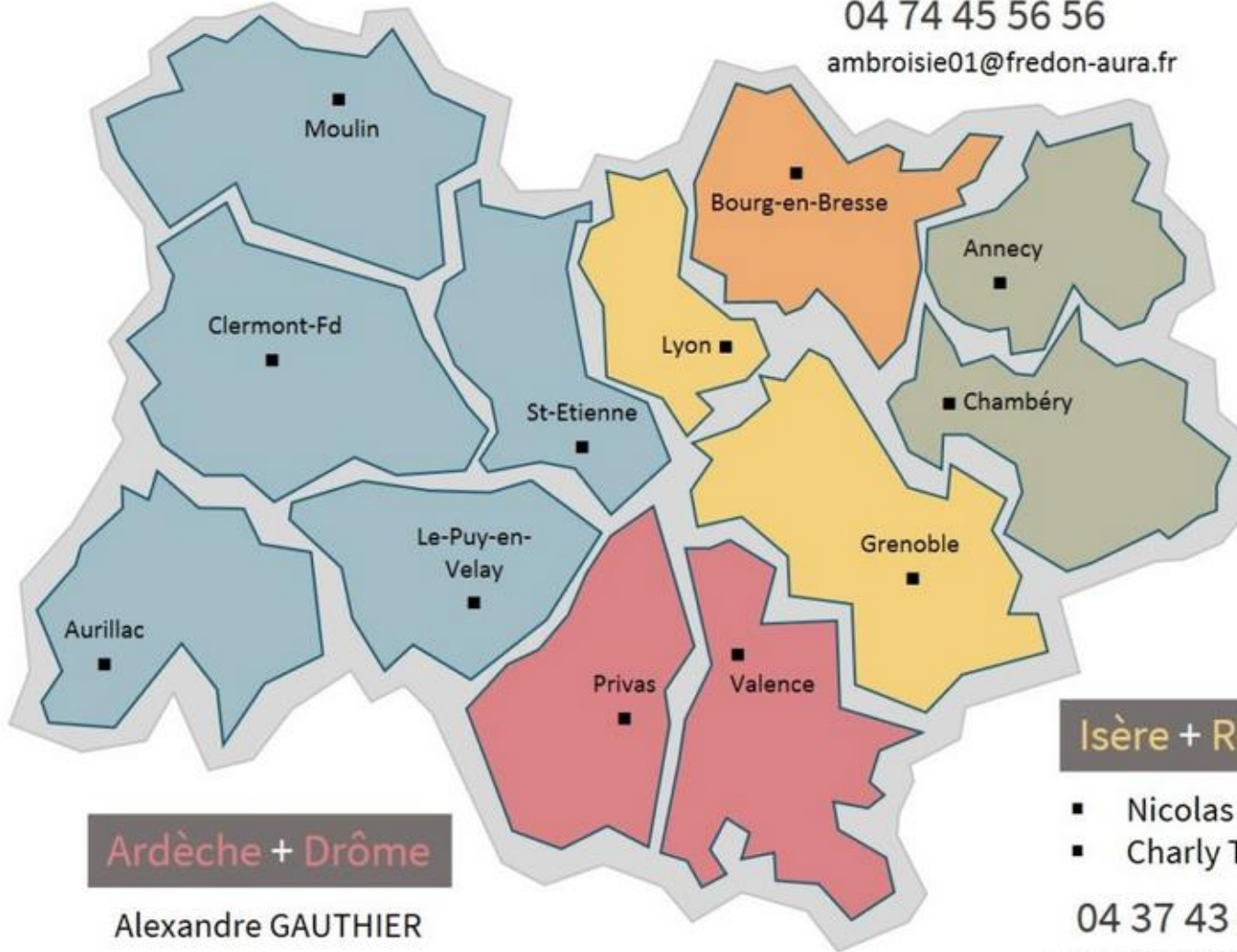
Correspondants « Ambroisie » en Auvergne Rhône-Alpes

Auvergne + Loire

- Frédéric CARAY
- Florian LUCAS
- David ROUX

04 73 42 16 29

ambroisie03@fredon-aura.fr
ambroisie63@fredon-aura.fr
ambroisie15@fredon-aura.fr
ambroisie43@fredon-aura.fr
ambroisie42@fredon-aura.fr



Ardèche + Drôme

Alexandre GAUTHIER

04 75 55 37 89

ambroisie26@fredon-aura.fr
ambroisie07@fredon-aura.fr

Ain

- Noémie CHEVAUCHET
- Emilie MAURON

04 74 45 56 56

ambroisie01@fredon-aura.fr

Savoie(s)

Marie-Hélène PLAVERET

04 79 33 46 89

ambroisie74@fredon-aura.fr
ambroisie73@fredon-aura.fr

Isère + Rhône

- Nicolas BACQUIE
- Charly TRAVERSINO

04 37 43 40 70

ambroisie69@fredon-aura.fr
ambroisie38@fredon-aura.fr

Coordination régionale

- Christophe BRAS
- Charly TRAVERSINO

04 37 43 40 70

ambroisie@fredon-aura.fr

Prochains webinaires

Atelier	Date	Horaire
Les ambrosies : pourquoi et comment lutter ?	22/03/2023	11h - 12h
Le rôle du référent intercommunal (territoire de l'Isère)	23/03/2023	9h30 - 11h30
Le rôle du référent communal et les moyens dont il dispose	24/03/2023	11h - 12h
Élaborer une stratégie et un plan d'action sur son territoire	28/03/2023	11h - 12h
Reprendre une situation à problème de l'année précédente	03/04/2023	11h15 - 12h
Les ambrosies : pourquoi et comment lutter ?	13/04/2023	19h - 20h
Mettre en place des partenariats de gestion	24/04/2023	11h15 - 12h
Le rôle du référent intercommunal	26/04/2023	11h - 12h
Organiser un atelier d'arrachage citoyen	04/05/2023	11h - 12h
Accompagner les agriculteurs en tant que référent	11/05/2023	11h - 12h
Accompagner les agriculteurs en tant que référent	25/05/2023	13h30 - 14h30



Merci de votre attention